



Val-de-Scie : la restauration du château de Bosmelet a été primée

Val-de-Scie

Depuis l'acquisition du château de Bosmelet, les propriétaires, Alain Germain et Vincent Vivès, ont engagé de gros travaux de restauration. L'association VMF (Vieilles maisons françaises) qui se consacre à la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis près de soixante ans, permet aux propriétaires d'assurer la défense, la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural privé. Depuis 1980, les VMF organisent un concours national des plus belles restaurations, grâce à la générosité et au soutien de nombreux mécènes. L'association souhaite ainsi encourager la restauration du patrimoine public et privé, sous toutes ses formes et dans tous les domaines, menée dans les règles de l'art tout en respectant l'authenticité du site. Créée pour prolonger les missions de l'association, la Fondation VMF, abritée par la Fondation du patrimoine, permet aux propriétaires de trouver une aide pour le financement de travaux de restauration d'un patrimoine en péril.

Un château Louis XIII

C'est dans ce cadre que les propriétaires du château de Bosmelet, Alain Germain et Vincent Vivès, se sont vus remettre le Prix de sauvegarde VMF en présence du maire de Val-de-Scie, Christian Suronne, des élus locaux, représentants de l'office de tourisme et de la Communauté de communes Terroir de Caux et des différents acteurs liés au projet de rénovation. Les élèves de l'Institut d'études supérieures des arts (IESA) qui travaillent sur un audit axé sur le

château de Bosmelet depuis septembre, étaient également présents lors de l'événement. Alain Germain, Vincent Vivès et les étudiants de l'IESA ont ensuite invité les membres de l'assemblée à découvrir par le biais d'un diaporama, les différentes étapes de restauration du château avant de partager le verre de l'amitié.

Le château de Bosmelet qui trône sur les hauteurs de la commune de Val-de-Scie, sur la route (D96) de Montreuil-en-Caux, fait partie intégrante des sites classés incontournables dans la région. Les amateurs d'édifices historiques et de jardins peuvent y découvrir un univers architectural et historique très intéressant. Sur les quatre hectares du site plusieurs secteurs de la propriété permettent de découvrir notamment un parc arboré, planté d'après les projets de Colinet, premier jardinier de Le Nôtre, qui entoure le château Louis XIII, classé monument historique et ses espèces d'arbres qualifiés du label "Arbre remarquable" avec sa double avenue de tilleuls tricentenaires.